

RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE  
ADMINISTRATION COMMUNALE DE FOREST

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

**Présents**

Fatima Abbach, *Présidente suppléante* ;  
Stéphane Roberti, *Bourgmestre* ;  
Charles Spapens, Mariam El Hamidine, Ahmed Ouartassi, Alain Mugabo Mukunzi, Françoise Père,  
Maud De Ridder, Saïd Tahri, Fatima El Omari, Esmeralda Van den Bosch, *Échevin(e)s* ;  
Marc-Jean Ghysseles, Marc Loewenstein, Nadia El Yousfi, Laurent Hacken, Magali Plovie, Alitia Angeli,  
Evelyne Huytebroeck, Denis Stokkink, Dominique Goldberg, Cédric Pierre, Stéphanie Koplowicz,  
Simon De Beer, Isabelle Lukebamoko-Maduda, Séverine De Laveleye, Anne Rakovsky, Catherine  
Beauthier, Nabil Boukili, Christophe Borcy, Valérie Michaux, Mustapha Al Masude, Samir Ahrouch,  
Xavier Jans, Michael Van Vlasselaer, Christiane Defays, *Conseillers communaux* ;  
Betty Moens, *Secrétaire communale*.

**Excusés**

Caroline Dupont, Alexander Billiet, *Conseillers communaux*.

**Séance du 15.09.20**

---

**#Objet : Motion sur la dénucléarisation (à la demande de Madame Koplowicz et Messieurs De Beer et Boukili, conseillers communaux)#**

---

Séance publique

**AFFAIRES GÉNÉRALES**

**Secrétariat**

Il y a 75 ans, le 6 août 1945, une bombe atomique américaine explosait au-dessus de la ville d'Hiroshima. Plus de 200 000 civils perdent la vie, désintégrés, brûlés vifs, mourant du syndrome des radiations dans d'indescriptibles souffrances... Quelques jours plus tard, une autre bombe explosait au-dessus de Nagasaki.

Dans la bombe d'Hiroshima, de l'uranium extrait par des ouvriers Congolais dans les mines de l'Union minière – aujourd'hui Umicore – et vendu aux Américains. Les multinationales belges et le pouvoir colonial de l'époque ont contribué au crime des premiers bombardements atomiques.

L'horreur de la guerre nucléaire ne fait hélas pas partie du passé. En 2020, on compte 14000 têtes nucléaires entreposées dans 14 pays ... dont la Belgique. En effet, aujourd'hui encore, des bombes nucléaires sont entreposées sur notre territoire, à la base de Kleine Brogel. Et le gouvernement belge a récemment passé un contrat pour la fourniture de nouveaux avions de combat, les F-35 dont l'achat coûtera à notre pays 15 milliards d'euros. Un des critères pour leur sélection: leur capacité à transporter des bombes atomiques. Et notre pays a jusqu'à présent refusé de ratifier le traité des Nations Unies sur l'interdiction des armes nucléaires – déjà signé par 81 pays.

Notre commune a un lien tout particulier avec les tragédies d'Hiroshima et Nagasaki: dans les années 1930, de l'uranium a été produit par une usine Forestoise. Depuis 2005, Forest est membre de l'association internationale "Mayors for Peace" (les bourgmestres pour la paix) qui milite pour l'abolition totale des armes nucléaires.

**Dans le cadre du 75eme anniversaire des bombardements d'Hiroshima et Nagasaki, nous proposons l'adoption de la motion suivante:**

Considérant que les bombardements d'Hiroshima et Nagasaki constituent un crime de guerre et une des pires tragédies qu'ait connues l'humanité,

Considérant que les centaines de milliers de victimes de ces bombardements ont démontré la menace que représente l'armement nucléaire pour la survie même de l'espèce humaine

Considérant la responsabilité historique de la Belgique dans ces bombardements via la fourniture d'uranium par des entreprises coloniales belges exploitant de la main d'oeuvre congolaise,

Considérant que 14000 têtes nucléaires sont entreposées à travers le monde et que quelques centaines d'entre-elles suffiraient à détruire la vie sur terre,

Considérant que le Traité d'interdiction des armes nucléaires des Nations Unies a été signé par 81 pays,

Considérant que le prix Nobel de la Paix 2017 a été décerné à la Campagne Internationale pour l'Abolition des Armes Nucléaires (ICAN),

Considérant que des armes nucléaires sont actuellement entreposées sur le territoire belge et que leur remplacement par des armes nucléaires "plus modernes" est actuellement envisagé,

Considérant que l'achat des nouveaux avions de combat, F-35, a notamment été justifié par leur capacité à transporter des armes nucléaires,

Considérant que la commune de Forest est membre du réseau des "Bourgmestres pour la Paix" (Mayors for Peace) qui milite pour l'abolition totale des armes nucléaires,

**Le Conseil Communal demande au gouvernement fédéral de :**

1. Faire retirer les bombes actuellement entreposées à Kleine Brogel et refuser le déploiement de nouvelles armes nucléaires sur le territoire de la Belgique.
2. Revenir sur le contrat de fourniture des F-35 et refuser que les avions de l'armée belge disposent d'une capacité nucléaire.
3. Signer le traité d'interdiction des armes nucléaires des Nations Unies.
4. Présenter les excuses de la Belgique aux citoyens d'Hiroshima pour la contribution de la Belgique à la dévastation nucléaire.

Le Conseil Communal demande également que soient mis en berne les drapeaux de la commune le 6 et le 9 août de chaque année – en souvenir des victimes des bombardements d'Hiroshima et Nagasaki.

35 votants : 25 votes positifs, 10 abstentions.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE.

Par le Collège :  
La Secrétaire,  
(s) Betty Moens

La Présidente suppléante,  
(s) Fatima Abbach

POUR EXTRAIT CONFORME  
Forest

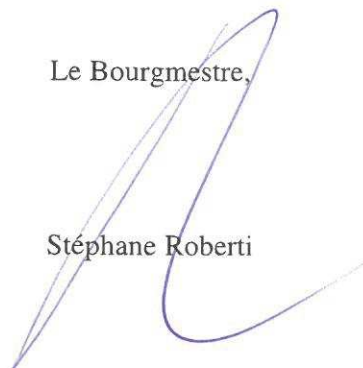
Par le Collège :  
La Secrétaire,



Betty Moens



Le Bourgmestre,



Stéphane Roberti